



Numéro de l'acte	2014-217-STMP
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.4

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2014

QUESTION N°2014-217

AMENAGEMENT URBAIN : Travaux 2015 – Réalisation de travaux de menuiserie groupe scolaire du Centre – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

RAPPORTEUR : Monsieur Alain RICOUART

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique du groupe scolaire du Centre et d'améliorer le confort des usagers, il est nécessaire de prévoir le remplacement des menuiseries simple vitrage de la salle informatique par une menuiserie double vitrage aluminium pour un budget de 21 468 € HT.

NB Ces coûts correspondent à l'acquisition des fournitures, l'installation étant réalisée par les services techniques municipaux en régie.

La réalisation de cette opération en 2015 permettra une diminution de la consommation énergétique. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'agenda 21 de la commune sur la maîtrise de l'énergie.

L'estimation du coût des travaux qui seront réalisés en 2015 est de 21 468 € HT. Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en € HT
Fournitures des Menuiseries	21 468 €	DETR (25%)	5367 €
		Autofinancement de la commune	16 101 €
TOTAL	21 468 €	TOTAL	21 468 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide de se prononcer favorablement sur :

- la réalisation en 2015 de l'opération de travaux de menuiserie au groupe scolaire du Centre pour un montant de 21 468 € HT sur la base du plan de financement repris ci-dessus
- une demande de subvention au titre de la DETR au taux le plus élevé
- l'autorisation donnée à Madame le Maire de signer toute pièce se référant à cette demande

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 08 décembre 2014

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT